

Avec le support de



Mission réalisée en partenariat avec



APPEL A EXPERTISE

**Mission de conseil pour la conduite d'une étude de marché sur
l'exercice de la loi crowdfunding et le potentiel du crowdfunding en
Tunisie**

Spécifications techniques et financières

THE NEXT SOCIETY

THE NEXT SOCIETY est une communauté ouverte d'entrepreneurs, d'investisseurs, d'entreprises, d'ONG, d'acteurs publics et privés d'innovation, de la recherche et du développement économique d'Europe et de 7 pays méditerranéens : Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie.

Elle vise à **mobiliser, promouvoir et renforcer les écosystèmes d'innovation** et le développement économique dans la région MENA.

Pour atteindre ces objectifs, **THE NEXT SOCIETY soutient** l'émergence de talents et de leaders innovants qui seront les moteurs des prochaines tendances et usages, en ciblant les start-ups, les clusters et les bureaux de transfert de technologie pour accompagner leur développement.

Lancé par ANIMA Investment Network et 30 partenaires (dont l'APII et CONECT en Tunisie), **THE NEXT SOCIETY a lancé un plan d'action de cinq ans (2017-2021)**, cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 90% pour un montant global de 7,8 millions d'euros, qui impacte 4 niveaux des écosystèmes d'innovation en se fixant comme objectifs :

1. **Améliorer les cadres réglementaires** : THE NEXT SOCIETY anime des sessions de dialogue public-privé et fournit aux écosystèmes d'innovation méditerranéens des études et bonnes pratiques afin de concevoir et de mettre en œuvre des feuilles de route stratégiques dans chaque pays et ainsi améliorer les stratégies de soutien à l'innovation.
2. **Accompagner le succès des startups** : THE NEXT SOCIETY offre un soutien sur mesure aux startups méditerranéennes pour les aider à s'internationaliser et à lever des fonds grâce à des services personnalisés : Innovators academies, mentoring, missions de soft landing, bootcamps, missions internationales de prospection commerciale et rencontres investisseurs. Téléchargez la brochure [Start-up Booster Track](#).
3. Promouvoir et **internationaliser les clusters**. THE NEXT SOCIETY développe des services d'apprentissage par les pairs pour les clusters industriels et soutient la création de partenariats internationaux. Téléchargez la brochure [Cluster Booster Track](#).
4. Accélérer **le transfert de technologie** vers l'entreprise. THE NEXT SOCIETY appuie les bureaux de transfert de technologie, universités, chercheurs pour développer des solutions aux défis auxquels leurs pays sont confrontés, par le biais d'appels à projets et d'ateliers collaboratifs avec les utilisateurs potentiels de ces solutions (grandes entreprises, leaders de l'industrie, investisseurs, entrepreneurs, société civile). Téléchargez la brochure TTO Booster Track.

Pour plus d'informations, veuillez télécharger la brochure de présentation de THE NEXT SOCIETY [ici](#).

Project coordinator

ANIMA

Project partners



Club



Ecosystem Partners



Partenaires et parties prenantes de la mission

APII

L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) est un établissement public sous tutelle du Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines qui met en œuvre la politique du gouvernement relative à la promotion du secteur industriel et de l'innovation.

En tant que structure d'appui aux entreprises et aux promoteurs, l'APII offre des prestations et des produits sous forme d'information, d'accompagnement, d'assistance, de partenariat et d'études.

CONECT

CONECT est une Centrale Patronale qui se caractérise par sa vision citoyenne du rôle de l'entreprise et de ses rapports avec son environnement et ses parties prenantes notamment ses employés.

Une organisation syndicale patronale qui rassemble les petites, moyennes et grandes entreprises tunisiennes et étrangères exerçant dans les différents secteurs de l'économie tunisienne dans toutes les régions.

A travers ses nombreuses structures professionnelles, la CONECT est présente dans toutes les régions du pays.

Elle s'est donnée pour missions fondamentales la défense des intérêts de ses adhérents, leur représentation auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires et l'action pour la

promotion de l'entreprise et de l'initiative privée afin d'enrichir et de développer le tissu économique et social du pays.

Innov'I

INNOV'I – EU4Innovation est un projet d'appui à l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Tunisie, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France.

Innov'i vise à accompagner le renforcement, la structuration et la pérennisation de l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Tunisie. Ce projet s'adresse :

- Aux initiatives portées par les acteurs économiques de la société civile : secteur privé, associations, universités, écoles d'ingénieurs et de commerce, centres de recherche.
- Aux initiatives portées par des partenariats publics/ privés.

Les trois composantes du projet sont :

- Appui au renforcement de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat tunisien.
- Appui à la mise en place d'un cadre réglementaire et de financement propice à l'entrepreneuriat innovant et aux startups.
- Appui à la valorisation de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat innovant Tunisien.

Comité de pilotage du Crowdfunding

Composé des parties prenantes tunisiennes, notamment, l'APII qui coordonne les travaux interministériels, avec, la Présidence du Gouvernement, le Ministère de l'Industrie et des PME, le Ministère des Finances, la Banque Centrale de Tunisie (BCT), le Conseil des Marchés Financiers (CMF), l'Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM) et les représentants du secteur privé, l'UTICA, la CONECT et TunisianStartups.

Contexte de la mission

Crowdfunding : un cadre institutionnel naissant

On entend par « Crowdfunding » le mode de financement qui repose sur la levée de fonds auprès du public via une plateforme internet dédiée en vue de financer des projets à travers l'investissement dans des valeurs mobilières, des prêts, des dons ou des libéralités. Le crowdfunding représente donc une **technique innovante d'investissement**, répondant en particulier aux besoins des startups et des PME, en constituant de meilleures offres et perspectives de financement ainsi que des procédures plus rapides et simplifiées.

Plusieurs Institutions Internationales de Développement, comme la Banque Mondiale, ont été parmi les pionnières à promouvoir le crowdfunding comme une innovation financière favorisant le développement et l'inclusion financière. En plein essor dans les pays développés, le crowdfunding est encore embryonnaire en Tunisie alors même qu'il semble être adapté pour **répondre aux défis de développements humain, social et économique** du pays, accentués depuis peu par la crise du Covid19. En Tunisie, Mercy Corps et l'Agence Française du

Développement avaient déjà apporté leur soutien financier aux initiatives de crowdfunding CoFundy et Afrikwity, et la CONECT a été la première organisation à apporter un soutien institutionnel à de telles initiatives.

Le 6 Août 2020, le législateur tunisien a retenu la loi N 2020/37 relative au « Crowdfunding » portant **réglementation aux pratiques de financement participatif**. Cette loi qui vise à « *fournir le financement nécessaire aux projets et aux sociétés en vue de promouvoir l'investissement, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation* » vient offrir un cadre légal à des pratiques ayant déjà émergé en Tunisie mais freinées de fait par l'absence de réglementation jusqu'alors.

Les autorités de régulations

3 autorités nationales de régulation sont directement impliquées dans la mise en œuvre de la loi. Il s'agit du **Conseil du Marché Financier**, de la **Banque Centrale de Tunisie** et de **l'Autorité de Contrôle de la Microfinance**.

Les plateformes internet de crowdfunding, véritables prestataires de la loi

Les sociétés spécialisées dans l'activité de « Crowdfunding », à travers la création et l'administration de plateformes en ligne mettent en relation le public avec les projets dont les promoteurs désirent obtenir un financement. Les opérateurs développant ces plateformes sous forme de site Web ou d'application mobile mis à la disposition des usagers doivent obligatoirement disposer d'un siège social situé en Tunisie et élaborer pour chaque activité de Crowdfunding un contrat type approuvé par les autorités de régulation avant d'être conclu entre le porteur de projet et le contributeur/investisseur.

Le crowdfunding identifié en tant que priorité nationale par les acteurs tunisiens de l'innovation

Agissant comme une Task Force au niveau national, l'objectif des panels de plaidoyer THE NEXT SOCIETY est de travailler à la formulation d'une feuille de route commune aux acteurs de l'innovation, à sa mise en œuvre et son évaluation dans le but de renforcer le système national d'innovation, de favoriser la coordination entre les acteurs impliqués et d'améliorer les instruments concrets de la politique d'innovation. Ce panel est traditionnellement composé de représentants du secteur privé tunisien, des différents acteurs de l'innovation¹, des ministères concernés et de leurs agences, de la délégation de l'Union européenne en Tunisie, du monde de la recherche et des représentants de programmes de coopération sur l'innovation mis en œuvre en Tunisie.

Après la tenue d'un premier panel à Tunis en février 2018 pour présenter une analyse de la performance du système national d'innovation et s'inspirer des meilleures pratiques internationales en matière d'innovation, un deuxième panel a eu lieu en février 2019 pour identifier des priorités opérationnelles en vue d'une mission d'assistance technique conduite dans le cadre de THE NEXT SOCIETY.

Dès février 2018, les participants à ces panels s'accordaient sur l'opportunité de la loi sur le crowdfunding comme levier d'action possible pour les challenges identifiés, et formulaient les propositions d'action suivantes :

- La nécessité de **repenser le partenariat entre le secteur public et le privé** pour une meilleure gestion et mise en œuvre des mécanismes d'appui à l'innovation ;

¹ Incubateurs et organisation d'appui à l'entrepreneuriat, association de startups, investisseurs.

- La **digitalisation** des process/procédures gouvernementales ;
- La création de mécanismes permettant de renforcer le **financement du pré-amorçage** ;
- La création de **market places** pour les innovations.

La mission

Objectifs et contenu

En partenariat avec les équipes de l'APII, de la CONECT et les experts du projet Innov'I, le ou les expert(s) sélectionné(s) conduira(ont) une étude ayant pour objectif de définir le potentiel économique et commercial du crowdfunding en Tunisie, en vue notamment :

- 1) d'apporter une compréhension/**visibilité** aux autorités de régulation **par rapport à la demande du marché tunisien relative à ces nouveaux modes de financement** afin d'appuyer la prise de décision sur l'agrément de nouvelles plateformes ;
- 2) de **fournir de l'information** pertinente aux porteurs de projets intéressés par créer / développer une plateforme de crowdfunding.

L'étude couvrira en particulier les champs suivants :

- **Les perspectives du marché crowdfunding en Tunisie :**
 - Porteurs de projet et écosystème entrepreneurial (structures d'accompagnement) avec un focus sur le potentiel d'empowerment des jeunes diplômés tunisiens
 - Grand public / contributeurs / épargnants (avec le potentiel de la diaspora et les outils de communications pour les sensibiliser)
 - Plateformes (accès à de l'information à inclure dans leur business plan / modèle économique)
 - Autorités de régulation
- **Les prospectives d'impact du crowdfunding en Tunisie :**
 - Lucratif
 - Non-lucratif : collectivités territoriales / associations / projets personnels etc.
- Deux dimensions à étudier plus en détails (pour orienter les différentes actions du PACT², notamment la sensibilisation à la thématique) et mieux comprendre le contexte :
 - Connaissances : définir le **degré de sensibilisation requise** sur les notions du crowdfunding
 - Utilité : définir la **perception du grand public et des acteurs du crowdfunding** (notamment les autorités de tutelles) sur le crowdfunding

Activités à conduire :

- Revue comparative de différents systèmes de régulation existants à l'étranger en matière de crowdfunding, avec un focus particulier sur les plateformes et leur régulation

² PACT : Plan d'Action National du Crowdfunding

- Entretien avec des sociétés potentiellement prestataires de la loi (plateformes)
- Entretiens avec chacune des autorités de régulation
- Focus groupes avec des représentants de chaque partie prenante : Grand public / porteurs de projets / contributeurs-investisseurs

Cadre de la collaboration

La mission devra commencer en septembre 2021. Pendant toute sa durée, le(s) expert(s) travaillera(ont) en étroite collaboration avec l'APII, la CONECT, les équipes d'Innov'I, et plus largement avec tous les acteurs de l'écosystème tunisien associés. En outre, la mission sera conduite en lien étroit avec les 3 autorités de régulation, parties prenantes de la loi, ainsi que son **Comité de pilotage** auprès de qui les livrables devront être remis et présentés.

Livrables

- Un rapport d'étude comprenant :
 - o Une **analyse quantitative et qualitative complète** comprenant l'identification des **caractéristiques principales, des tendances et des acteurs du marché du crowdfunding** en Tunisie, dans le but d'apporter une compréhension en profondeur du fonctionnement et des dynamiques potentielles de celui-ci sur les années à venir ;
 - o En lien avec les conclusions de l'étude de marché (volume du marché, capacité d'offre des plateformes, etc.), des **recommandations opérationnelles** aux autorités de régulation sur la **demande, les caractéristiques des plateformes potentielles et les perspectives de développement**, donnant ainsi accès à l'information facilitant les décisions en relation à l'agrément.
 - o Une base d'informations sur l'offre potentielle, ses tendances et perspectives de développement, permettant aux porteurs de projets (plateformes crowdfunding) de mieux comprendre le marché du crowdfunding en Tunisie.
 - o Un **support complet de présentation de l'étude** et de ses recommandations devant le COPIL du potentiel du marché.

Le/les expert(s) sélectionné(s) présentera(ont) les ambitions de la mission et les premiers résultats de l'étude lors de la prochaine réunion du COPIL de la loi crowdfunding et les résultats finaux au plus tard le 30 octobre 2021.

Budget, temps alloué et calendrier de paiement

Le budget alloué pour l'ensemble de la mission doit inclure tous les frais de mission, y compris les frais de voyage (billet de voyage et frais de séjour à Tunis si nécessaire).

Les partenaires THE NEXT SOCIETY procéderont au paiement des coûts estimés selon le calendrier défini et la validation de chaque phase de la mission par les livrables associés.

Expertise requise et critères de sélection

Profile de l'expert(e)³

Qualifications :

- Titulaire d'un diplôme dans une discipline pertinente (politique publique, innovation, entrepreneuriat, économie du développement) ;
- Plus de dix ans d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes nationaux liés à au financement de l'innovation ou de l'entrepreneuriat ;
- Connaissance approfondie des enjeux de développement du crowdfunding au niveau national et international, notamment en ce qui concerne la mise en conformité des cadres légaux avec les besoins de financement ;
- Bonne connaissance du contexte national tunisien (institutionnel et écosystème d'acteurs) et expérience préalable de travail en Tunisie ou avec des pays méditerranéens ;
- La maîtrise du français est requise. La connaissance de l'arabe et de l'anglais serait également un atout.

Compétences et expériences :

- Expérience démontrée et certifiée de travail sur des projets/programmes/politiques en lien avec le financement de l'innovation ou de l'entrepreneuriat ;
- Expérience démontrée en matière d'animation de processus multi-acteurs ;
- Capacité de mobilisation et fort leadership ;
- Expérience démontrée en matière de conduite d'enquête, d'entretiens/focus groups et de recueil et d'analyse de données ;
- Bonne communication écrite et orale en français

Processus de candidature et de sélection

Les candidatures doivent inclure :

- Un curriculum vitae détaillé mettant en évidence l'expérience de l'expert ou des experts dans les domaines pertinents pour la mission d'expertise, ainsi que ses/leurs références ;
- Une offre technique comprenant une description de la méthodologie utilisée pour atteindre les résultats attendus et une estimation du temps passé sur chaque tâche ;
- Une offre financière (en jours-homme).

Les candidatures doivent être envoyées à l'équipe de coordination THE NEXT SOCIETY à l'adresse électronique suivante : welcome@thenextsociety.co avant le 30 août 2021.

³ Dans le cas où la candidature associerait plusieurs experts, les CV de chaque expert(e) devra être fourni et l'ensemble des qualifications et compétences suivantes devront toutes être démontrées dans l'offre.